

[L'Unique et sa mortalité]

Attente de preuves, anesthésie après trop de fausses annonces, résignation face à l'inéluctable... Le silence ou presque : hormis dans la presse, l'annonce de la naissance, le 26 décembre, du premier clone, créé par la secte des raéliens, n'a provoqué que le bruissement d'un fait divers marquant. Et le faire-part d'autres naissances dues à la secte, les 4 et 5 janvier, n'y a rien fait. Pourtant, depuis que des scientifiques tordus ont l'envie et les moyens du clonage, la duplication humaine se fait plus pressante.

S'il ne s'agit pas d'un coup de pub prolongé, si l'existence des clones est prouvée par des scientifiques indépendants de la secte, ou si c'est l'andrologue américain Zavos ou le gynécologue italien Antinori (qui a annoncé la naissance d'un clone pour ce mois-ci) ou quelque écervelé, qui réussiront, plus tard, le clonage humain, l'éthique court de graves dangers.

Malgré la période de Noël et le pseudo d'« Ève », donné par la présidente de la société Clonaid, Brigitte Boisselier, au supposé premier clone, qui jouent sur les apparences judéo-chrétiennes de première femme, le nouveau cycle humain que ces inconscients veulent nous imposer n'a pas débuté. Du moins, nous devons le devancer. Maintenant.

[Jumelle pas naturelle]

Conséquence de la reproduction par injection du noyau d'une cellule dans un ovocyte préalablement dénoyauté, « Ève », si elle existe, possède le même ADN, les mêmes informations génétiques, que la première porteuse de la cellule. Comme sa « prédécesseuse » a cédé à la fois une cellule et un ovule afin de la créer, « Ève » en est la jumelle parfaite. Son double génétique, mais non pas mental. ça suffit malgré tout à indigner.

« Ève » n'est pas la jumelle de sa sœur. Ce n'est pas le hasard de la nature, la loterie génétique, qui en a décidé. Elle est la jumelle de sa « mère » parce que celle-ci l'a voulu. On imagine assez le choc psychologique que cela produira chez l'enfant. Mais l'abolition des générations est loin d'être le seul argument opposé à la duplication volontaire.

La reproduction sexuée entraîne des « alliances entre les groupes, toute une série de relations sociales constitutives de nos systèmes de parenté, économiques,

symboliques... » Édouard Delruelle, philosophe à l'université de Liège estime par conséquent que le clonage « court-circuiterait tous les processus... [1] ». La solidarité humaine serait donc définitivement rompue.

Les problèmes physiologiques ne sont pas négligeables : Jacques Montagut, médecin biologiste français, épingle le fait que, lorsqu'ils parviennent à terme, les fœtus présentent des signes d'obésité et de vieillissement précoce [2].

Plus fondamentalement, que ces problèmes soient résolubles ou non, le clonage reproductif dénie à l'enfant le droit d'avoir une identité génétique propre. Son unicité physique est brisée, gommée. Son intelligence reste unique, c'est vrai. Mais un humain est à la fois un corps et une réflexion. «La personnalité d'un homme n'est pas réductible à ses gènes, modelée qu'elle est par les acquisitions de son vécu. Pour autant, elle ne saurait non plus être indépendante. Je suis ce que je suis, vous êtes ce que vous êtes, parce que nous habitons, vous et moi, notre corps. En réalité, corps et esprit évoluent en des sphères irréductibles l'une à l'autre mais inséparables », rappelait Axel Kahn, généticien français [3]. Avec la destruction de l'unicité physique d'un humain, c'est un pan entier de son unicité totale qui s'effondre. Et c'est un de ses semblables, imbu de narcissisme, qui a consciemment bafoué son droit.

La volonté de contempler son reflet vivant n'est, de plus, rien d'autre qu'une xénophobie exacerbée, le refus de tout mélange de gènes. Cette volonté est aussi la résurrection de l'eugénisme, du déterminisme, du fascisme, lorsqu'on copie l'ADN de ceux jugés les plus performants ou les plus conformes à une idéologie. Le clonage reproductif éclaterait ainsi « l'humanité en une multiplicité d'"espèces techniques" ou "techno-symboliques", probablement très inégales eu égard à leur capacité de survivre et d'évoluer », pour emprunter des mots du philosophe belge Gilbert Hottois [4]. Et, sans doute, avec Hans Jonas, philosophe juif qui a fui le nazisme, faut-il envisager « la plus noire des conséquences de chacun de nos actes », afin de ne pas ouvrir la porte aux moindres dérives ou dérapages.

[Principe de prudence]

Mais sur quoi fonder une philosophie de la prudence ? Dégageons quelques pistes qui devront être complétées, amendées. Le manichéisme religieux - corps impur, esprit pur - désolidarise le physique de l'intellect et ouvre paradoxalement la porte aux manipulations génétiques.

La dualité « laïque » a également ses limites. Admettre que nous pouvons agir sur notre environnement et admettre simultanément, à la suite du Français Gilbert Simondon, que « la matière biophysique de l'être humain - son corps, y

compris son cerveau - est le milieu extérieur le plus proche de l'homme », amène à considérer que « l'homme est un esprit, une liberté insaisissable qui se sert de la technique pour s'émanciper toujours d'avantage des limites que lui imposent le monde physique », dont son corps et ses organes [5]. Ce raisonnement est (généralement) acceptable tant que celui qui a recours à la technoscience agit sur lui-même, ce ne l'est plus dès lors qu'il hypothèque la volonté d'autrui, comme c'est le cas avec le clonage.

Par ailleurs, définir l'essence de l'homme sur une base religieuse fait appel aux dogmes irrévocables et non scientifiques. Distinguer la spécificité humaine dans la culture entrebâille la porte aux conceptions ethnocentriques et dominatrices, occidentales ou autres. Chercher une « différence anthropologique », restée identique à travers les siècles, dans les lois édictées par la nature dote non seulement celle-ci d'une conscience immanente, ce qui ne tient pas la route, mais nie aussi l'évolution corporelle et mentale de l'homme.

L'être humain n'est pas immuable : depuis l'homme de Neandertal, il a évolué, il s'est modifié. Mais cela n'a jamais, comme aujourd'hui, mis en danger son unicité, sa liberté. Une liberté qui constitue sans doute un de ses éléments sacrés. Une liberté qui confère son identité d'homme et qu'il ne doit qu'à lui-même.

Si nous voulons nous dépasser, et déjouer les pièges de la réflexion, la seule victoire possible est sans doute une re-création symbolique, intellectuelle de l'homme. Un dépassement mental de nous-mêmes. Nous nous faisons « symboliquement » les créateurs de nous-mêmes. « L'avenir de l'Homo sapiens n'est autre que l'Homo sapiens sapiens [6] ».

[Agir en libertaires]

Les libertaires défendent et défendront toujours la liberté, de déplacement, de pensée, d'invention de buts. Or, aujourd'hui, cette liberté est menacée, et nous ne sommes pas capables individuellement de défendre notre essence, la valeur et la survie de l'humanité, comme le souligne Jonas. Ne suivons pas plus loin le philosophe allemand car il propose de garantir « indépendamment et éventuellement contre la volonté des hommes, la valeur et la survie de l'homme. Cette garantie doit être absolue, non dépendante du désir individuel ou collectif ; elle doit être théologique ou du moins ontologique ou métaphysique [7] ». Cette proposition est clairement contradictoire et autoritaire - supprimer la liberté pour la préserver. Elle confie le pouvoir à une oligarchie : à « une élite qui monopolise le vrai savoir et la sagesse et qui est donc, seule, habilitée à imposer les lois et les règles à la masse ignorante, irréfléchie [8] ». C'est probablement cette solution qui se mettra en place lorsque l'Onu adoptera un texte contraignant

de portée internationale (la situation est actuellement bloquée entre autres parce que les États-Unis lient l'interdiction du clonage reproductif à celle du clonage thérapeutique) [9]. Mais cela ne réglerait cependant pas le problème pour tous les pays non alignés.

Je l'ai dit, le clonage reproductif menace notre dignité, notre liberté. Les libertaires, comme les démocrates sincères, désireront qu'on arrête le travail des dangereux généticiens que sont les raéliens, Antinori, Zavos et tous ceux qui suivent leurs traces. Si, comme c'est prévisible, l'Onu se positionne contre le clonage reproductif, les libertaires le rejoindront sur les objectifs mais non pas sur les moyens.

[Hasard de l'Histoire]

Les libertaires auraient sans doute l'allure d'avant-garde éclairée si, parallèlement à la cessation immédiate du forcing de ces généticiens, ils n'exigent pas un débat généralisé puisque ce passage artificiel à un autre mode de reproduction pose, directement ou indirectement, à chacun de nous la question de son humanité. Mais ce débat réclame au moins trois points fondamentaux. Premièrement : qu'il se déroule dans la sérénité, ce qui n'est pas le cas actuellement. Deuxièmement : que chacun ait à sa disposition les connaissances ainsi que les tenants et les aboutissants du débat, ce qui n'est pas le cas actuellement. Troisièmement : que chacun ait acquis le même degré d'autonomie dans le domaine de l'éducation, de l'économie, de la santé, etc., ce qui est loin d'être le cas.

S'il est besoin de le rappeler, l'autonomie personnelle est « un idéal, plus qu'une donnée sur laquelle chacun pourrait compter dans ses relations avec autrui ». Du coup, Kant posait l'autonomie comme un but, un bien, toujours à viser mais jamais atteint [10].

À supposer que l'autonomie soit cependant acquise par tous, il faut encore qu'à la fin du débat il y ait un consensus et que chacun s'y tienne, ce qui est loin d'être le cas. Si ces deux derniers points ne sont pas réalisés, le passage au clonage reproductif engendrerait aussitôt des espèces humaines technoscientifiques inégales. Une inégalité que les libertaires refusent et refuseront.

Exigeons le maintien de notre unicité et de sa mortalité. Libertaires ! Exigeons le respect des droits de l'Homme. Égalitaires ! Notre dignité grandit avec celles des autres. Frères !

Hertje
Février 2003
publié dans le *Monde libertaire*

[1] Le Soir des 4 et 5 janvier.

[2] L'Humanité du 30 décembre.

[3] Libération des 4 et 5 janvier.

[4] G. Hottois, De la Renaissance à la postmodernité : une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, Ed. De Boek, coll. Le Point Philosophique.

[5] Ibidem.

[6] Ibidem.

[7] Ibidem.

[8] Ibidem.

[9] Une trentaine de pays interdisent le clonage humain.

[10] G. Hottois, idem.